



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 8 juillet 2019**  
**D-2019/272**

***Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

**BORDEAUX. Opération d'intérêt national (OIN)  
Euratlantique Folioles du Pont Saint-Jean rive  
droite. Déclassement d'une emprise communale d'une  
contenance d'environ 1230 m<sup>2</sup>. Décision. Autorisation.**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet d'aménagement d'intérêt national porté par l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique, et au sein de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Garonne Eiffel créée par arrêté préfectoral du 14 mars 2016, deux centralités structurantes seront créées, le Belvédère (tête de pont Saint Jean) et la place « Cacolac », qui seront des lieux d'intermodalité avec la connexion entre les deux lignes projetées de Transport en commun en site propre (TCSP).

Le Belvédère formera une centralité métropolitaine par sa densité et son positionnement en surplomb sur la façade XVIII<sup>ème</sup> de Bordeaux. Développé sur un périmètre de 2,5 ha (hors espaces publics), ce secteur constitue la tête de pont Saint-Jean, caractérisé par une mixité programmatique avec en complément des bureaux, l'implantation de logements, de commerces et de services pour affirmer sa fonction de centralité. Pour mettre en œuvre ces opérations d'aménagement, un protocole de coordination des politiques publiques foncières a été conclu entre la ville de Bordeaux et l'EPA Bordeaux Euratlantique pour lequel un avenant n° 3 a été signé au mois de septembre 2017.

A ce titre, il est prévu une vente au profit de l'EPA Bordeaux Euratlantique d'emprises appartenant à Bordeaux Métropole et à la Ville de Bordeaux, d'une superficie de 34 700 m<sup>2</sup> environ, correspondant aux folioles du pont Saint-Jean sur la rive droite.

Par actes du 21 décembre 2018, la ville de Bordeaux a cédé à l'EPA Euratlantique des emprises d'une contenance totale de 5 265 m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, l'EPA Bordeaux Euratlantique entend poursuivre l'acquisition auprès de la Ville de Bordeaux d'une emprise d'une contenance totale de 1 230 m<sup>2</sup> environ.

Ainsi, afin que l'Etablissement public d'aménagement puisse mener à bien son projet d'aménagement il convient, par la présente délibération, de déclasser cette emprise, d'une contenance de 1 230 m<sup>2</sup> environ, figurant sous teinte jaune sur le plan ci-joint, dont la désaffectation a été constatée par exploit d'huissier, établi par Maître Casimiro, le 18 avril 2019 en application de l'article L.2141-1 du Code général de la Propriété des personnes publiques.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider au vu du constat d'huissier constatant sa désaffectation de déclasser l'emprise communale d'une contenance totale de 1 230 m<sup>2</sup> environ située à Bordeaux, selon le plan annexe.

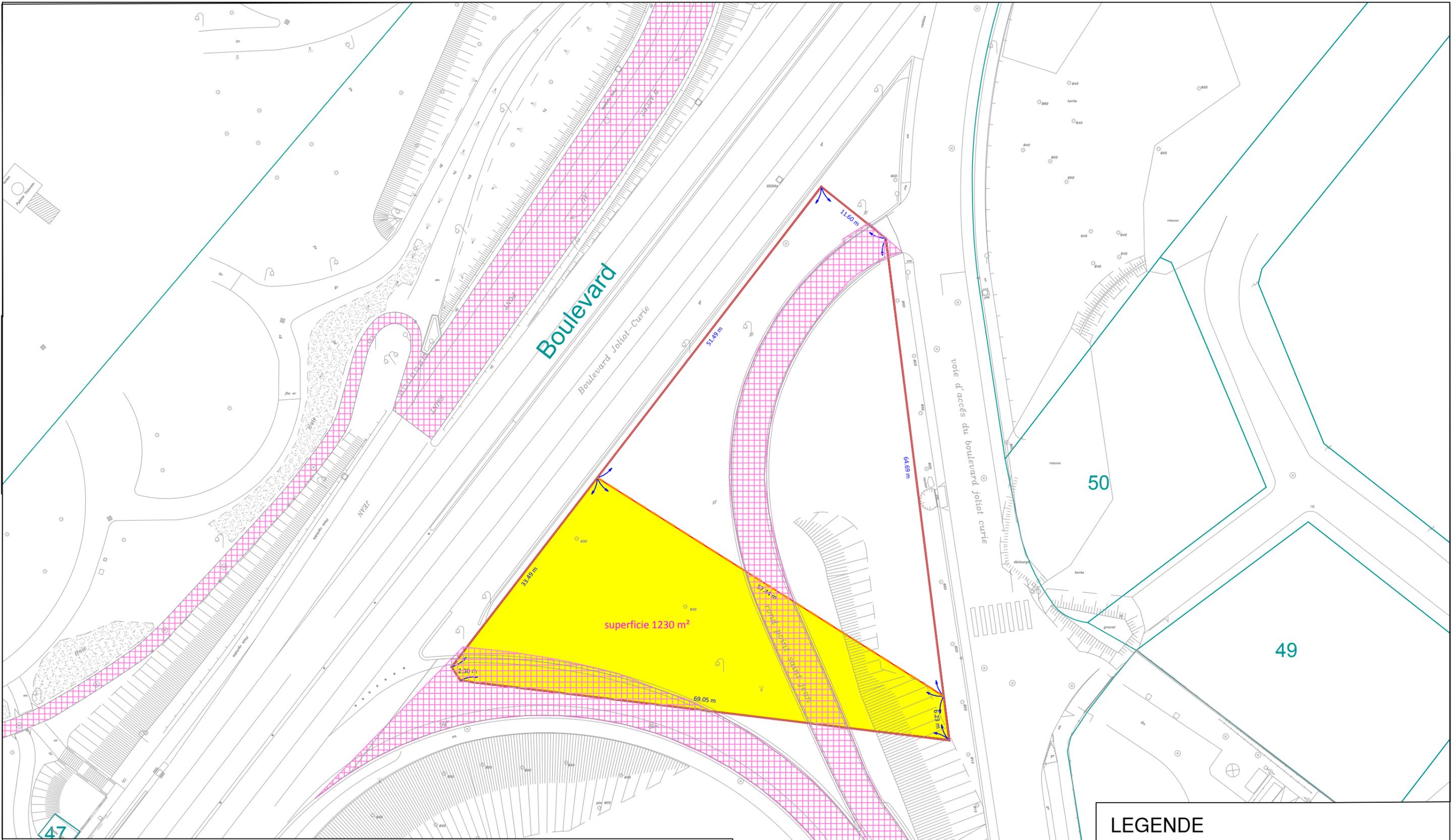
## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**

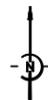


# ZAC GARONNE EIFFEL-Secteur Le Belvédère

## Déclassement



Echelle : 1/500



### LEGENDE

- Emprise appartenant à la ville de Bordeaux objet du déclassement
- Emprise soumise à enquête publique préalable au déclassement (réalisée en Octobre 2015)

Date : 07/05/2019

**SCP Jean CASIMIRO et Anne CASIMIRO**  
**HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS**  
**Chérif GARIDA, Huissier de Justice**  
**15 cours Georges Clemenceau**  
**33000 BORDEAUX**

☎ 05.56.44.28.83

[etude.casimiro@huissier-justice.fr](mailto:etude.casimiro@huissier-justice.fr)

Fax : 05.56.79.39.82

**N° d'Ordre : 19.6224**

**SECOND ORIGINAL**

**PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT**

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF**  
**ET LE DIX-HUIT AVRIL**  
**À SEIZE HEURES TRENTE**

**À LA REQUÊTE de BORDEAUX MÉTROPOLE, dont le siège social est situé esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux, prise en la personne de son représentant légal ;**

**Madame Camille DUCANCHEZ en poste au Service aménagement urbain, Direction du développement et de l'aménagement, Pôle territorial de Bordeaux, m'expose :**

- Qu'une emprise du domaine public de BORDEAUX MÉTROPOLE et de la Ville de BORDEAUX, située entre le boulevard Joliot Curie et les voies d'accès au boulevard Joliot Curie, n'a plus aucune utilité pour l'usage public ;
- Que ces parcelles d'une surface de 2963 m<sup>2</sup> vont être déclassées ;
- Qu'elle me demande, pour la conservation d'une preuve à la défense éventuelle des droits des parties, de venir constater la situation.

DÉFÉRANT À LA RÉQUISITION QUI PRÉCÈDE, JE, Jean CASIMIRO, Huissier de Justice au sein de la SCP Jean CASIMIRO et Anne CASIMIRO, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS, AUDIENCIERS PRÈS DES TRIBUNAUX DE BORDEAUX, DEMEURANT DITE VILLE, 15 COURS GEORGES CLEMENCEAU, SOUSSIGNÉ, me suis rendu le 18 avril à 16 heures 30, boulevard Joliot Curie à BORDEAUX.

Là étant, en présence Madame PERRUSSAN Josiane et de Madame DUCANCHEZ Camille, toutes les deux en poste au Pôle Territorial de BORDEAUX de BORDEAUX METROPOLE, j'ai procédé aux constatations suivantes :

J'emprunte, depuis le Quai Deschamps, l'ancienne piste cyclable qui est totalement désaffectée et qui a fait l'objet d'une enquête publique préalable au déclassement en octobre 2015 (en rose sur le plan joint).

Je constate la présence de blocs GBA qui interdisent toute circulation sur cette l'ancienne piste cyclable (**photographie 1 à 2**).

J'arrive au niveau de la zone qui va être déclassée et je constate la présence d'une barrière de chantier mixte qui ferme l'ancienne piste cyclable qui rejoint la voie d'accès du Boulevard Joliot Curie (**photographie 3 à 4**).

Madame PERUSSAN et Madame DUCANCHEZ m'indiquent que cette barrière formalise le début de la zone objet du projet de déclassement.

La zone concernée est située (cf. plans joints) :

- à droite de cette piste cyclable entre la piste cyclable et la voie d'accès du Boulevard Joliot Curie
- et à gauche de la piste cyclable entre la piste cyclable et le boulevard Joliot Curie.

Je constate à droite, que toute la zone concernée est entièrement clôturée avec une clôture de couleur verte (**photographie 5 à 9**).

Il en est de même côté gauche où toute la zone est entièrement clôturée.

Je procède à mes constatations en faisant un tour, à pied, de la zone concernée.

Je pars sur la gauche en empruntant l'ancienne piste cyclable qui permettait de rejoindre le boulevard Joliot Curie. Je constate la présence de barrières interdisant l'accès au public et ce jusqu'au boulevard ; avant d'arriver au boulevard Joliot Curie, je note une zone où la barrière verte a été remplacée par des barrières de couleur grise (**photographie 10 à 15**).

Boulevard Joliot Curie, je constate également la présence d'une barrière sur toute la longueur de la parcelle à déclasser (**photographie 16 à 19**).

J'arrive ensuite à l'intersection entre le Boulevard Joliot Curie et la voie d'accès du boulevard Joliot curie et je remonte cette voie d'accès du boulevard Joliot Curie. Je constate, à ce niveau également, la présence d'une grille entourant la parcelle à

déclasser et de blocs GBA à l'entrée de l'ancienne piste cyclable (**photographie 20 à 29**)

Je constate donc que l'ensemble de l'emprise, tant la parcelle appartenant à la Ville de Bordeaux que celle appartenant à Bordeaux Métropole, est totalement inaccessible et n'a plus aucune utilité pour le public.

**J'annexe au présent :**

- 2 plans du site
- 29 photographies.

**PUIS DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

**Jean CASIMIRO**

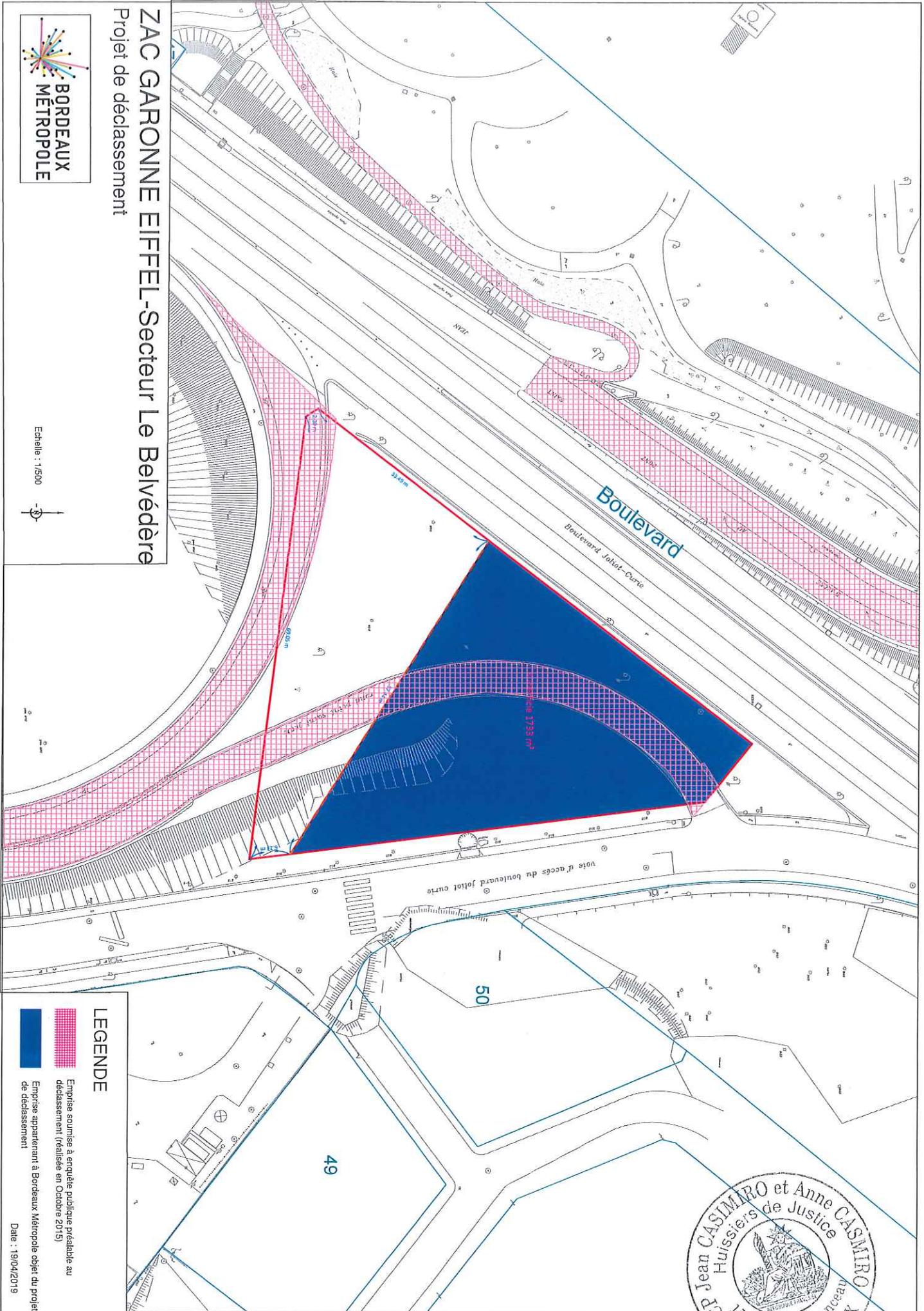




# ZAC GARRONNE EIFFEL-Secteur Le Belvédère

## Projet de déclassement

Echelle : 1/500

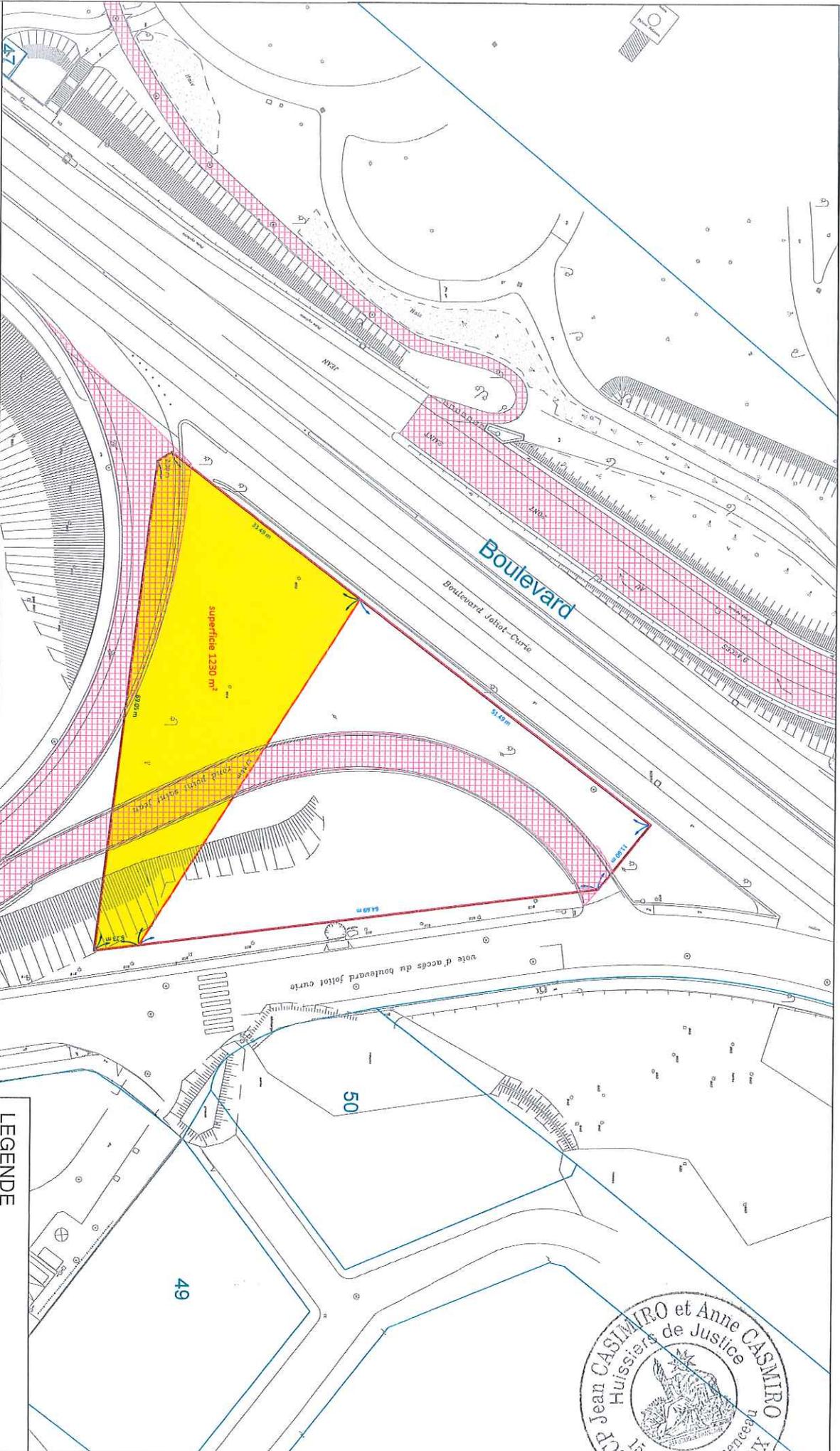


### LEGENDE

-  Emprise soumise à enquête publique préalable au déclassement (réalisée en Octobre 2015)
-  Emprise appartenant à Bordeaux Métropole objet du projet de déclassement

Date : 19/04/2019





# ZAC GARONNE EIFFEL-Secteur Le Belvédère

## Projet de déclassement



Echelle : 1/500



### LEGENDE

-  Emprise appartenant à la ville de Bordeaux objet du projet de déclassement
-  Emprise soumise à enquête publique préalable au déclassement (réalisée en Octobre 2015)

Date : 19/04/2019





1



2



3



4



5



6



7



8



9



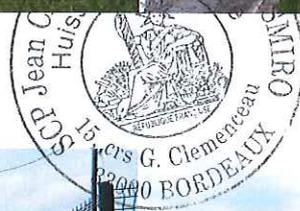
10



11



12





13



14



15



16



17



18





19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29

